

envoyé : 26 décembre 2024 à 17:03

de : Serge BONGIOVANNI <serge.bongiovanni@ffve.org>

à :

objet : Arrêté ZFE-m Bordeaux Métropole

Bonjour,

Tout arrive un jour, j'ai suivi depuis début décembre les réseaux sociaux avec "Les Spécialistes" qui racontait n'importe quoi sur la future ZFE-m à Bordeaux Métropole.

J'ai reçu ce jour, l'arrêté numéroté et signé par Christine Bost Présidente de Bordeaux Métropole qui confirme la dérogation pour les véhicules avec un **Certificat d'Immatriculation Collection (CIC)**. C'était l'objectif à la demande de Jean-Louis Blanc Président FFVE.

Article 5 : Dérogations individuelles locales

VI. LES VE

VI. Les véhicules de collection portant la mention « collection » sur le certificat d'immatriculation.

Concernant le cas des véhicules en Certificat d'Immatriculation de Collection (CIC) :

- La procédure de demande de dérogation est ouverte sur [Je demande une dérogation individuelle pour circuler dans la ZFE avec mon véhicule non classé \(NC\) - Bordeaux Métropole Mes démarches](#)

Rappel CIC = Z1 : Véhicule de Collection.

Pour le moment il s'agit d'une procédure par mail mais qui deviendra un formulaire en ligne courant 2025 normalement.

- Les premières dérogations seront transmises au mois de janvier.
- Dans l'attente, aucune sanction pour non-respect de la ZFE-m jusqu'au 1er juillet 2025 (le temps de l'implantation de la signalisation réglementaire sur les voies de circulation).
- Il est donc conseillé pour les autres véhicules non concernés par la dérogation de collection de se munir de la fameuse vignette Crit'Air.

Petite info que j'ai eu avec la Métropole : Après validation de votre demande sur le site de la Métropole, vous allez recevoir un courrier et une vignette **gratuite** à coller sur le pare-brise fournie par la Métropole.

Merci de transmettre l'information aux membres de votre club.

Pour le moment, la fameuse vignette Crit'Air Historique ou C collection qui doit être disponible à l'achat en 2025, est toujours d'actualité mais quand !!!!!!! Quand les ministres vont réussir à s'accrocher à leur poste.

De belles fêtes, à bientôt.

Serge